

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR – FRATERNITÉ – JUSTICE



MINISTÈRE DU PÉTROLE ET DE L'ÉNERGIE



COMMISSION AD HOC DE LA SMH POUR LES DEPENSES INFERIEURES AU SEUIL.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

L'Autorité Contractante : Société Mauritanienne des Hydrocarbures

Objet : Dossier CCC N°12 Portant sur : le Contrôle et reconditionnement d'extincteurs au niveau du siège et des dépôts de la SMH

Nombre d'offres de reçues : Une (01) offre

Nom de l'attributaire : SOFIS (RC : 92561/GU/13570/3147 et NIF : 00312371), Tel : +222 36174844

Montant et délai d'exécution : Soixante-Sept Mille Huit Cent MRU HTVA (67 800 MRU HTVA) et un délai d'exécution de 7 jours.

Source de financement : Fond SMH

La publication du présent avis ouvre un délai de recours de 03 jours ouvrables auprès de l'Autorité Contractante.